

Règlement

1/ Date: Dimanche 29 Mars 2015
Départ / Arrivée : Lycée agricole Auxerre La Brosse 89290 VENOY

2/ Inscription : 5 euros
Départ à 10h00

3/ Accueil des coureurs: Gymnase du lycée
Retrait des dossards : dimanche à partir de 8h30

4/ Distance:
13 km 500 Cadet à vétéran (chemins)

5/ Aucune inscription ne sera acceptée sans remise de licence FFA 2015 ou d'un certificat médical mentionnant « non contre indication de la course à pied en compétition ».

6/ Résultats: les résultats seront affichés à l'arrivée, dans la presse et sur le site du lycée www.terresdeluyonne.com

7/ Assurance: les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence - assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Chaque concurrent s'engage à ses frais, risque et périls. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique avant, pendant ou après la course.

8/ Récompenses: récompense pour le premier de chaque catégorie et lots par tirage au sort

9/ Catégories:
Cadet 1998 - 1999 Vétéran 1 1966 - 1975
Junior 1996 - 1997 Vétéran 2 1956 -1965
Espoir 1993 - 1995 Vétéran 3 1946 -1955
Sénior 1976 - 1992 Vétéran 4 1945 et avant

Bulletin d'inscription « Course nature des Bossards » Dimanche 29 Mars 2015

NOM : Prénom :
Date de naissance : / / Sexe : F M

Adresse :
Email :

Catégorie : Cadet Junior Espoir Sénior
V1 V2 V3 V4

Club : N° licence :

Certificat médical : Oui Non

Non licencié: remise d'un certificat médical pour l'année en cours (non contre indication de la course à pied en compétition).

Inscription : 5 euros Liquide Chèque
(Chèque à l'ordre : bossards sportifs)

Je soussigné(e)
responsable légal, autorise mon enfant mineur à participer à la course en toute connaissance du règlement.

Fait à : ,le

Lu et approuvé

Signature :

Bulletin à renvoyer au : Lycée Agricole de La Brosse -
Association sportive - 89290 VENOY